

Fondation Intercommunale pour l'Accueil des Enfants

Rte du Village 45 - Case postale 222 - 1807 Blonay

Tél. 021 926 82 43

www.rebsl.ch - info@rebsl.ch



# RAPPORT ANNUEL

## ANNEE 2017

*Le Réseau Enfance Blonay/St-Légier (REBSL) est l'un des 29 réseaux reconnus par la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE) dans le canton de Vaud. L'entité juridique, qui est en charge de la gestion, est la Fondation Intercommunale pour l'Accueil des Enfants. Elle a été fondée le 28 janvier 2010 par les communes de Blonay et de St-Légier-La Chiésaz, ainsi que par l'Entraide familiale.*

# TABLE DES MATIERES

## Contenu

Préambule .....	2
À nos partenaires .....	3
Au fil de l'an 2017 .....	5
Organisation de la Fondation .....	6
La Fondation en chiffres .....	7
Les finances .....	12
Les annexes .....	16

## Préambule

La Fondation Intercommunale pour l'Accueil des Enfants gère le Réseau Enfance Blonay/St-Légier (REBSL) et a pour but d'offrir des places d'accueil aux familles de nos deux communes et des collaborateurs Nestlé dans une perspective de conciliation vie familiale – vie professionnelle.

Les prestations d'accueil sont offertes aux familles en réponse à la Loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE), entrée en vigueur en 2006, qui a pour but d'encourager les communes à se mettre en réseau pour créer des places d'accueil. C'est la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE), organe cantonal, qui est chargée de distribuer des subventions, grâce à un fonds alimenté par le canton et les employeurs.

La FAJE définit les critères à respecter pour obtenir ces subventions, notamment :

- le réseau doit offrir au moins deux types d'accueil différents (accueil préscolaire, parascolaire ou familial)
- la tarification doit être calculée au prorata du revenu des parents
- le tarif maximum facturé aux parents par prestation ne peut pas dépasser le coût moyen de ce type d'accueil dans notre réseau.

Créé en 2010, le réseau REBSL est l'un des 29 réseaux reconnus par la FAJE et il bénéficie par conséquent des subventions octroyées en fonction de la masse salariale du personnel éducatif (24% en 2017). Par ailleurs, notre réseau appliquant aussi un rabais fratrie, il bénéficie ainsi d'une subvention supplémentaire de 2%.

Accueillir des enfants en collectif, à la journée, ne s'improvise pas. C'est pourquoi notre Fondation s'appuie sur des équipes regroupant des professionnel(le)s issu(e)s des formations de type apprentissage CFC ASE, écoles supérieures ES ou hautes écoles spécialisées HES, ainsi que des auxiliaires.

L'Office de l'accueil de jour des enfants (OAJE) édicte des directives qui stipulent les infrastructures nécessaires et l'encadrement minimum à avoir par groupe, en fonction de l'âge des enfants. Les autorisations d'exploiter les structures d'accueil sont accordées moyennant le respect de ces normes.

La prise en charge financière des coûts de la Fondation se répartit comme suit :

- subvention socle de la FAJE (24% de la masse salariale du personnel éducatif)
- subventions supplémentaires de la FAJE (2% de la masse salariale pour rabais fratrie)
- participation des parents, en fonction de leur revenu
- subventions spéciales extraordinaires (aides au démarrage, FAJE et OFAS)
- couverture du déficit restant par les partenaires du Réseau (les deux communes et Nestlé) au prorata de l'utilisation par les enfants, selon une convention ad hoc.

## À nos partenaires

### MOT DU PRESIDENT

Les années se suivent et ne se ressemblent aucunement serait mon analyse en consultant l'historique de la Fondation.

Pour reprendre les écrits de mon prédécesseur Monsieur Bernard Degex en 2015, l'année 2017 a été une année de transition (*et elle le sera également pour 2018*) par la mise en œuvre d'une nouvelle Gouvernance au 1<sup>er</sup> janvier 2017 impliquant l'intégration au sein du Conseil de fondation de délégués communaux des communes fondatrices d'horizons et de vécus différents avec leurs attentes propres ainsi que l'arrivée d'un nouveau directeur en la personne de Monsieur Christoph Gerber.

Créée en 2010 par la volonté des deux communes de Blonay et Saint-Légier-La Chiésaz, notre Fondation n'a cessé d'évoluer, de grandir et d'augmenter les places d'accueil.

Depuis maintenant 7 ans au service de la population nous pourrions estimer que la Fondation a atteint l'âge de la maturité et comme un fleuve tranquille le Conseil de fondation et le Bureau exécutif avec son directeur pourraient observer avec bienveillance le déroulement quotidien de l'activité.

Pour cette année de présidence les défis et difficultés rencontrées ont été multiples et variés apportant son lot de réflexions et d'interrogations tant sur le fond même du fonctionnement interne de la Fondation que sur les relations avec ses partenaires.

Les réflexions que nous avons eues l'ont été avec comme points d'ancrage :

- la mission à accomplir par la Fondation,
- les valeurs qui sont les nôtres et
- l'efficacité économique.

Ceci nous a amené à créer et organiser des Groupes de Travail pour traiter dans un délai très court des thèmes que nous avons considérés dans une première phase comme importants pour le bon fonctionnement de la Fondation et qui se sont articulés sur les aspects suivants :

- Santé et Sécurité au travail
- Gestion des Risques
- Ressources Humaines
- Indicateurs de Gestion
- Loyers et Conciergeries
- CVE Pain d'Épice
- Politique tarifaire (commission permanente).

Au vu d'une très claire volonté d'implication des membres du Conseil de fondation, ces derniers se sont portés volontaires pour intégrer les divers Groupes de Travail et faire bénéficier la Fondation de leur vision et de leur compétence.

Cette démarche impliquant momentanément les membres du Conseil de fondation dans des réflexions opérationnelles a permis une accélération de la mise en œuvre des thèmes abordés, une meilleure intégration des membres au sein du Conseil, d'être sensibilisé aux problèmes relevés et de respecter l'efficacité économique des ressources disponibles en renonçant à cette occasion à faire intervenir des mandataires externes impliquant des coûts supplémentaires.

Au-delà de ces travaux entrepris impliquant également la direction, je ne serais pas complet si je ne mentionnais pas le travail effectué par notre directeur avec ses cadres par des journées au « vert » pour traiter des thèmes opérationnels et des problématiques vécues au quotidien par les équipes au sein des structures.

Au moment de conclure le « mot du Président », je relève que malgré les nombreuses contraintes que vit notre institution, j'ai rencontré au sein de notre Fondation du personnel concerné et engagé pour que l'accueil de nos enfants soit de qualité, pédagogique, bienveillant et qui privilégie une bonne relation avec les parents qui nous les confient.

J'aimerais les en remercier ici ainsi que l'ensemble du personnel de l'administration qui œuvre en coulisse pour le bon fonctionnement administratif et financier de notre institution, une petite équipe soudée et complémentaire qui est mise à contribution dans le traitement des demandes des parents et de soutien aux structures.

Pour ce qui est de l'avenir, l'Initiative et l'Adaptation sont des valeurs de gestion à ancrer dans notre ADN qui vont nous permettre d'aborder quelques thèmes pertinents qui sont encore en gestation comme la refonte du modèle de gestion au sens large du terme.

Pour terminer, je citerai l'adage « qu'une société ou une institution qui vise la stabilité est vouée à disparaître ».

José Giavazzi  
Président de la Fondation

## Au fil de l'an 2017

Découvrir une nouvelle fondation, se familiariser avec son fonctionnement et ses tenants et aboutissants, tant de possibilités, de découvertes et de remises en question qui m'ont habité durant cette première année dans ma fonction de directeur. C'était encore l'occasion de rencontrer dans chaque structure des équipes qui désirent offrir des lieux d'accueil habités par la joie, la gaieté, la bienveillance et permettant l'accompagnement de l'enfant confié vers une vie autonome et épanouie.

Si le Président de la Fondation cite déjà plusieurs thématiques qui nous ont accompagnés durant cette année, d'autres événements ou points forts ont marqué son développement à différents niveaux. J'en relaterai deux pour relever l'interdépendance des uns avec les autres dans notre réseau.

### LES MEMBRES DU CONSEIL DE FONDATION DECOUVRENT LES STRUCTURES D'ACCUEIL

Durant l'automne 2017, les membres du Conseil de fondation ont eu l'occasion de découvrir la vie quotidienne des centres de vie infantine (CVE), Unités d'accueil pour écoliers (UAPE) et autres structures d'accueil de notre réseau. Ici, c'était le partage d'un repas, là la participation à une activité théâtre, ou encore la découverte du projet « nature ». Tant de moments d'immersion qui ont permis un rapprochement et une compréhension différente, approfondie, de la prise en charge des enfants qui sont confiés aux lieux d'accueil de notre Fondation.

### OUVERTURE DE PLACES SUPPLEMENTAIRES EN ACCUEIL PARASCOLAIRE

Confrontée à une demande d'accueil toujours croissante pour les structures d'accueil parascolaire, mais aussi aux limites actuelles des lieux d'accueil, dans lesquels le nombre des places autorisées par l'OAJE est utilisé pratiquement à son maximum pour les accueils de midi, la Fondation a apporté une réponse, partielle certes, mais néanmoins utile, avec l'ouverture de places supplémentaires à la rentrée d'août 2017. Ainsi, avec la collaboration active des responsables et les équipes des structures concernées, la capacité d'accueil de l'UAPE Fourchette Rouge a été renforcée par 12 places supplémentaires le matin et à midi, ainsi que après-midis à forte demande, Oxybulles a ouvert 15 places le matin, et la Maison Picson 12 places supplémentaires le matin et 15 l'après-midi.

Cela ne va pas toujours sans interrogations, sans résistances, mais en gardant en ligne de mire que les lieux d'accueil ont désormais

*« ... outre la garde des enfants, // notamment les missions suivantes :*

*a. éducative dans le respect de la responsabilité première des parents, par le soutien du développement physique, affectif et social des enfants, dans un cadre favorisant un accueil de qualité et selon un projet pédagogique adapté à leur âge et à leurs besoins ;*

*b. sociale et préventive, en favorisant l'égalité des chances et l'intégration sociale des enfants (LAJE, art 3a) »*

la co-construction de l'édifice dans son ensemble ne sera que plus belle !

Christoph Gerber  
Directeur

# RAPPORT 2017

## Organisation de la Fondation

### CONSEIL DE FONDATION

Le Conseil de fondation s'est réuni à 7 reprises durant l'année 2017. Il est composé des personnes suivantes :

- M. José Giavazzi, Blonay, Président
- M. Bernard Degex, municipal de Blonay, Vice-président
- Mme Antoinette Siffert, municipale de St-Légier-La Chiésaz,
- Mme Barbara de Kerchove, conseillère communale de St-Légier-La Chiésaz
- Mme Tommasina Maurer, conseillère communale de St-Légier-La Chiésaz
- Mme Michèle Petetin, conseillère communale de St-Légier-La Chiésaz
- Mme Laura Ferilli, conseillère communale de Blonay
- Mme Justine Gomez, conseillère communale de Blonay
- Mme Barbara Kool, conseillère communale de Blonay
- Mme Sandrine Boubée, représentante des parents / APE
- M. Olivier Commend, représentant de l'entreprise Nestlé
- M. Christoph Gerber, Directeur de la Fondation, avec voix consultative

### BUREAU EXECUTIF

Le Bureau Exécutif s'est réuni à 16 reprises durant l'année 2017. Il est composé des personnes suivantes :

- M. José Giavazzi, Blonay, Président
- M. Bernard Degex, municipal de Blonay, Vice-président
- Mme Antoinette Siffert, municipale de St-Légier-La Chiésaz
- M. Christoph Gerber, Directeur de la Fondation, avec voix consultative

Afin de garantir la continuité de la gouvernance de la Fondation et assurer l'application du nouvel organigramme validé en automne 2016, le Bureau exécutif a souhaité poursuivre la collaboration avec les deux membres déjà présents dans l'ancien comité de direction.

- Mme Barbara de Kerchove, conseillère communale de St-Légier-La Chiésaz
- M. Olivier Commend, représentant de l'entreprise Nestlé

Ils ont participé à toutes les séances du Bureau exécutif en y apportant leurs compétences et leur expérience très riche.

### DIRECTION

Entré en fonction le 1<sup>er</sup> janvier 2017 avec un taux d'engagement de 80%, M. Christoph Gerber assure la direction de la Fondation en étroite collaboration avec le Bureau exécutif.

# RAPPORT 2017

## La Fondation en chiffres

### ETAT DU PERSONNEL

- 41.01 EPT fixe au 31 décembre 2017.
- 81 collaborateurs avec un contrat à durée indéterminée.
- 10 stagiaires. Ils ne sont pas pris en compte dans le taux d'encadrement mais sont considérés dans le personnel temporaire.
- 5 apprenti(e)s ASE : 1 en 1<sup>ère</sup> année, 3 en 2<sup>ème</sup> et 1 en 3<sup>ème</sup>.
- 11 accueillant(e)s en milieu familial.
- 149 contrats au total pour le personnel fixe et temporaire.

### LE SERVICE ADMINISTRATIF EN 2017

DESCRIPTION	LES CHIFFRES
Nombre de collaborateurs	6
EPT	3.8
Nombre de contrats de placement traités durant l'année	2'135
Nombre de contrats de placement actifs au 31.12.2017	1'024
Nombre de factures envoyées	8'911

### EVOLUTION DE L'OFFRE EN PLACES D'ACCUEIL DANS LE RESEAU REBSL

En 2017, le développement des places d'accueil est entré dans une phase de stabilisation hormis l'ouverture de 12 places supplémentaires à l'UAPE Fourchette Rouge ainsi que l'élargissement des capacités d'accueil le matin et l'après-midi pour Oxybulles et la Maison Picson . Voici le nombre de places que comptait le Réseau au 31.12.2017 :

#### PLACES D'ACCUEIL PRESCOLAIRE

STRUCTURES	2015	2016	2017
CVE <sup>1</sup> Pain d'Epice (St-Légier)	22	44	44
CVE La Boîte Verte (Blonay)	34	34	34
	<b>56</b>	<b>78</b>	<b>78</b>

<sup>1</sup> CVE : centre de vie infantine, accueil des enfants à la journée soit une ouverture de 11h15 par jour



## PLACES EN JARDIN D'ENFANTS

	2015	2016	2017
La P'tite Ecole (Blonay)	20	15	15

La P'tite Ecole a diminué sa capacité d'accueil en automne 2016 afin de répondre au mieux au projet « nature » et aux exigences de l'OAJE.

## PLACES D'ACCUEIL EN ACCUEIL FAMILIAL DE JOUR

	2015	2016	2017
Nombre d'accueillant-e-s en milieu familial	16	11	11
Places offertes	35	35	35
Nombre d'enfants accueillis	52	66	53

## PLACES D'ACCUEIL EN PARASCOLAIRE I (ECOLIERS DE 1 A 4P)

STRUCTURES	2015	2016	2017
UAPE Le Grand-Pré (Blonay)	48	48	48
UAPE La Fourchette Rouge (St-Légier)	72	72	84

## PLACES D'ACCUEIL EN PARASCOLAIRE II (ECOLIERS DE 5 A 8P)

STRUCTURES	2015	2016	2017
Maison Picson (Blonay) *	153	153	153
Oxybulles (St-Légier)	90	120	120

## PLACES D'ACCUEIL EN PARASCOLAIRE III (ECOLIERS DU SECONDAIRE, EXCLUSIVEMENT ACCUEILLIS LE MIDI)

Le parascolaire III est ouvert aux élèves de 9S à 11S. Cet accueil n'entre pas dans le cadre de la LAJE. Il ne bénéficie donc pas des subventions de la FAJE et n'est pas soumis aux normes d'encadrement de l'OAJE.

Ainsi, ce sont quelque 486'497 heures d'accueil (435'255 en 2016) qui sont offertes aux enfants de nos deux communes et :

- 2'135 contrats de placement traités (2'049 en 2016)
- 824 familles actives (756)
- 1'310 enfants accueillis en 2017 (1'211), un enfant pouvant être accueilli dans plusieurs structures.

\*) La Maison Picson accueille également des enfants des 3P – 4P les matins et à midi (voir p. 10)

# RAPPORT 2017

## LES STRUCTURES EN CHIFFRES

### LA BOITE VERTE, CVE DE BLONAY

Responsable : Mme Véronique Barroso

DESCRIPTION	LES CHIFFRES
Nombre EPT	10.07
Nombre de collaborateurs(trices)	14
Stagiaires	3
Apprenti(e)s	1
Nbre d'enfants accueillis durant l'année	90
Nbre heures d'accueil facturées	75'495
Places offertes	34 places par jour

### PAIN D'EPICE, CVE DE ST-LÉGIER

Responsable : Mme Sarah Reymond

DESCRIPTION	LES CHIFFRES
Nombre EPT	12.55
Nombre de collaborateurs(trices)	18
Stagiaires	3
Apprenti(e)s	2
Nbre d'enfants accueillis durant l'année	107
Nbre heures d'accueil facturées	100'167
Places offertes	44 places par jour

### LA P'TITE ECOLE (JARDIN D'ENFANTS)

Responsable : Mme Suzanne Vaccaro

DESCRIPTION	LES CHIFFRES
Nombre EPT	1.2
Nombre de collaborateurs(trices)	3
Stagiaires et apprenti(e)s	0
Nbre d'enfants accueillis durant l'année	48
Nbre heures d'accueil facturées	9'706
Places offertes	15 places par jour

# RAPPORT 2017

## UAPE GRAND-PRE - PARASCOLAIRE I

Responsable : Mme Roxane Robert

DESCRIPTION	LES CHIFFRES
Nombre EPT	3.31
Nombre de collaborateurs(trices)	8
Stagiaires	2
Apprenti(e)s	1
Nbre d'enfants accueillis durant l'année	166
Nbre heures d'accueil facturées	45'827
Degrés scolaires accueillis	1P - 2P - 3P - 4P
Places offertes	48 places par jour

## UAPE FOURCHETTE ROUGE - PARASCOLAIRE I

Responsable : Mme Corine Genoud

DESCRIPTION	LES CHIFFRES
Nombre EPT	4.87
Nombre de collaborateurs(trices)	9
Stagiaires	1
Apprenti(e)s	1
Nbre d'enfants accueillis durant l'année	184
Nbre heures d'accueil facturées	54'749
Degrés scolaires accueillis	1P - 2P - 3P - 4P
Places offertes	84 places par jour dès août 2017

## ACCUEIL OXYBULLES - PARASCOLAIRE II

Responsable : Mme Mélanie Yerly

DESCRIPTION	LES CHIFFRES
Nombre EPT	5.21
Nombre de collaborateurs(trices)	12
Stagiaires	1
Apprenti(e)s	0
Nbre d'enfants accueillis durant l'année	292
Nbre heures d'accueil facturées	44'072
Degrés scolaires accueillis	5P - 6P - 7P - 8P
Places offertes	15 places le matin dès août 2017 120 places à midi et 45 places l'après-midi

# RAPPORT 2017

## MAISON PICSON – PARASCOLAIRE II ET III

Responsable : M. Pierrick Ramasco

Cette structure fait partie du réseau, néanmoins ses collaborateurs(trices) sont employé(e)s par la commune de Blonay et les chiffres ci-dessous n'entrent pas dans l'état du personnel de la page 8.

DESCRIPTION	LES CHIFFRES
Nombre EPT	5.31
Nombre de collaborateurs(trices)	20
Stagiaires	1
Apprenti(e)s	0
Nbre d'enfants accueillis durant l'année	457
Nbre heures d'accueil facturées	65'590
Degrés scolaires accueillis	5P – 6P / 9S – 10S – 11S
Places offertes	parascolaire II : 153 places par jour + parascolaire III
Particularités	Accueil des 3P – 4P le matin et à midi, du lundi au vendredi Accueil des 2P le matin et à midi, le mercredi Accueil des 7P – 8P l'après-midi

## Les finances

### COMPTES

Les comptes 2017 font état de charges maîtrisées. Néanmoins, la participation des parents n'atteint toujours pas l'objectif fixé (35.22% au lieu de 40% du coût global des prestations). La commission tarifaire explorera toutes les pistes possibles pour adapter les grilles tarifaires tout en essayant d'optimiser l'impact pour les différentes classes économiques. L'exercice d'une bonne politique tarifaire reste néanmoins difficile en considérant les différents facteurs qui entrent en jeu (prévision des revenus des parents aléatoire, taux de placement, etc.)

- Les charges de personnel représentent 71.43% du total des charges.
- Les charges des bâtiments, regroupant les loyers, chauffage, eau et électricité, ainsi que les frais d'entretien et de conciergerie, représentent 13.27% des charges totales
- Les frais de repas : repas livrés, petits déjeuners et goûters, représentent 10.6% des charges totales.
- La participation des parents couvre 35.22% des charges totales, soit une légère progression par rapport à 2016 (33.72%). Si la participation des parents atteint largement la cible des 40% pour l'accueil collectif parascolaire avec 42.52%, elle n'atteint que 28.69% pour les structures d'accueil préscolaire. La commission tarifaire (commission permanente du Conseil de fondation) va dès lors poursuivre ses travaux afin d'optimiser cette participation dans les prochaines années.
- Les contributions de la FAJE (qui subventionne la masse salariale du personnel éducatif à hauteur de 26% en 2017) se montent à 15,38% du budget global de la Fondation.

### LES SUBVENTIONS

Pour cet exercice comptable, les subventions de la FAJE représentent 15.38% des charges. Bien que la subvention « socle » soit passée de 22 à 26% de la masse salariale du personnel éducatif dans le cadre de révision de la LAJE et de la réforme RIE III, sa part aux coûts du réseau reste stable comparée à celle de l'année précédente de 15.34%, les charges globales du réseau ayant progressé avec l'augmentation des places et une nouvelle structure pour le CVE Pain d'Epice et l'augmentation de places d'accueil dans les différentes structures parascolaires.

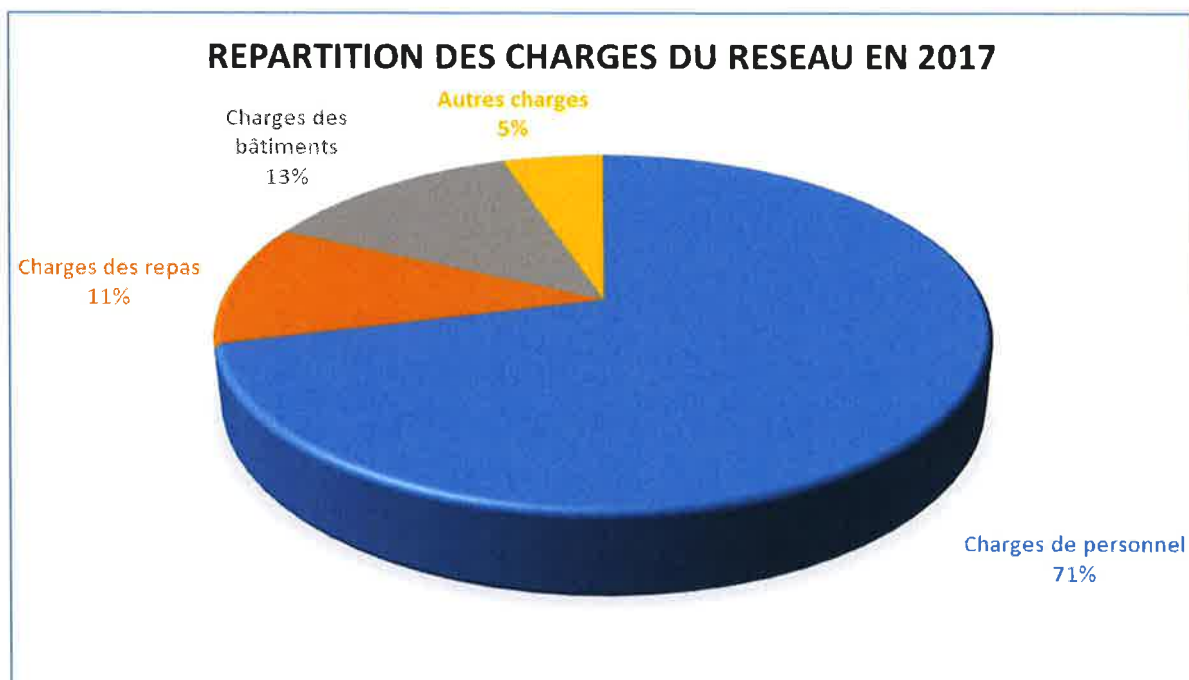
Nous tenons à remercier la FAJE car elle a accordé la subvention d'aide au démarrage aux structures qui élargissaient leur offre d'accueil.

Pour l'aide au démarrage versée par l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS), ledit office prend en compte les places utilisées effectivement durant les premiers mois. Or, les places supplémentaires offertes à midi et l'après-midi à l'UAPE Fourchette Rouge, respectivement le matin et l'après-midi à la Maison Picson ne représentent pas une augmentation d'au moins un tiers, taux minimum exigé pour déclencher cette aide dans les structures parascolaires. Seul l'accueil du matin à Oxybulles, ouvert depuis la rentrée 2017, donnera lieu à une aide au démarrage de l'OFAS, dont la décision doit nous parvenir courant 2018.

Les subventions d'aide au démarrage ont été ventilées au prorata sur 12 mois. Une partie est imputée en 2017 (5 mois) et l'autre partie le sera en 2018 (7 mois).



Un grand MERCI également à la Fondation Casino Barrière, Montreux, qui a soutenu nos activités en 2017 par un don de CHF 5'000.- permettant l'achat d'une table de ping-pong d'extérieur pour Oxybulles et des tables de jardin pour l'UAPE Grand-Pré.



## REPARTITION MOYENNE DES CHARGES TOTALES ENTRE LES CONTRIBUTEURS

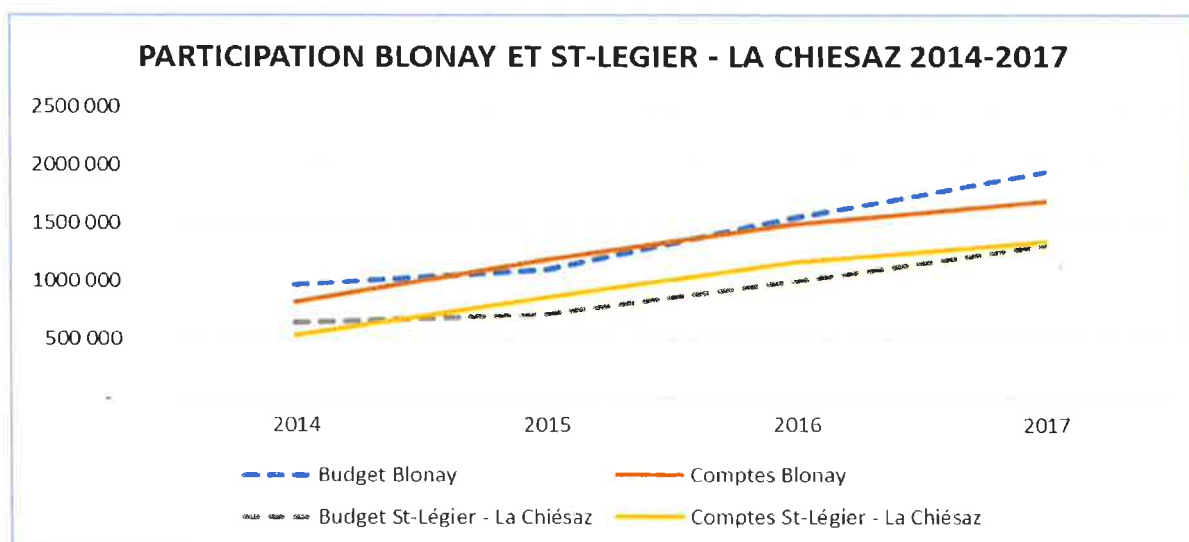
	2014		2015		2016		2017	
	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage
Parents	1'678'730	44.30%	1'614'101	36.39%	1'969'180	33.72%	2'397'503	35.22%
FAJE	460'926	13.91%	630'533	14.22%	895'888	15.34%	1'046'789	15.38%
OFAS	135'913	3.59%	0	0%	174'083	2.98%	109'380	1.61%
REVE-REME	25'555	0.67%	23'224	0.53%	8'745	0.15%	25'234	0.37%
<i>Partenaires</i>	<i>1'422'217</i>	<i>37.53%</i>	<i>2'167'212</i>	<i>48.87%</i>	<i>2'791'951</i>	<i>47.7%</i>	<i>3'228'994</i>	<i>47.42%</i>
Blonay	820'265	21.65%	1'189'647	26.82%	1'494'913	25.6%	1'687'939	24.79%
St-Légier-La Chiésaz	530'959	14.01%	858'423	19.36%	1'172'152	20.07%	1'337'284	19.64%
Nestlé	70'993	1.87%	119'142	2.69%	124'886	2.14%	203'761	2.99%

# RAPPORT 2017

## Participation des communes 2014 - 2017

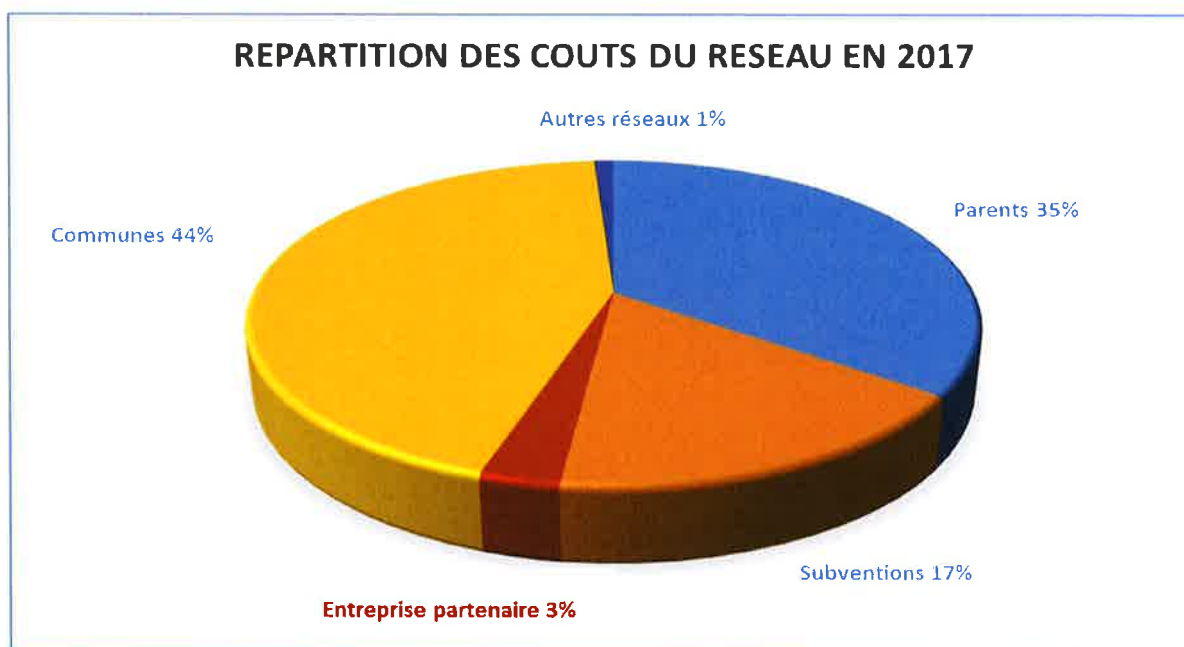
La participation des communes est calculée au prorata des heures consommées par les parents placeurs habitant l'une ou l'autre des deux communes. La même règle est appliquée pour les parents qui travaillent dans l'entreprise Nestlé, partenaire du réseau REBSL (v. tableau précédent).

	2014	2015	2016	2017	Ecart 2017
Budget Blonay	973 364	1 098 094	1 555 889	1 938 454	
Comptes Blonay	820 265	1 189 647	1 494 913	1 687 939	- 250 515
Budget St-Légier - La Chiésaz	641 279	712 983	1 001 978	1 306 013	
Comptes St-Légier - La Chiésaz	530 959	858 423	1 172 152	1 337 284	31 271



## POLITIQUE TARIFAIRE

Le document « tarifs de notre réseau », téléchargeable sur le site du réseau REBSL, [www.rebsl.ch](http://www.rebsl.ch), renseigne sur la politique tarifaire appliquée au sein de nos structures d'accueil. Il se trouve dans le volet « Conditions », au point 4.



## CONCLUSIONS

Si les chiffres donnés ici représentent bien la vie et l'évolution de notre Fondation, les transitions découlant des différents chantiers ouverts signifient aussi devoir rechercher chaque jour à nouveau l'équilibre entre les préoccupations induites par ces changements et la qualité de l'accueil offert au quotidien aux enfants qui nous sont confiés.

Et voilà que s'ouvre déjà la perspective d'autres défis qui nous attendent ces prochains mois :

- Le projet pilote de l'accueil parascolaire II (5P – 8P), pour lequel la Fondation avait obtenu une dérogation de l'OAJE et du Service cantonal de l'éducation physique et du sport, fera l'objet d'une évaluation courant 2018. Ceci afin de discerner les points forts et les faiblesses d'un accueil qui, dans sa prise en charge des enfants, met l'accent sur une approche visant à proposer, basée sur l'animation socio-culturelle, des activités ludiques, sportives ou artistiques en étroite collaboration avec l'école.
- Il s'agira également de mettre en place au quotidien et de façon pérenne les nouvelles pratiques, organisations et processus définis par les différents groupes de travail.
- L'Etablissement intercommunal de l'accueil parascolaire (EIAP), en charge du développement du cadre de référence pour l'accueil parascolaire en lien avec la Loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE) devrait terminer ses travaux courant 2018. Ce nouveau cadre de référence nous amènera à adapter notre dispositif d'accueil parascolaire aux directives qui en découlent, en principe pour la rentrée 2019.

Loin d'être exhaustive, cette liste démontre combien l'accueil de jour des enfants est en constante évolution et demande un engagement fort de chacun, que ce soit au niveau des communes et des entreprises partenaires, des institutions cantonales et fédérales qui nous soutiennent, des équipes de chaque structure, des parents qui nous confient leurs enfants, partenaires privilégiés de la « communauté éducative ».

Cet engagement, qui se vit jour après jour, est nécessaire à notre Fondation. Que Chacun-e soit remercié-e ici de sa contribution.

Le présent rapport est validé par le Conseil de fondation en date du 24 mai 2018.



# RAPPORT 2017

## Les annexes

### LES COMPTES CONSOLIDÉS

Compte	Désignation	Budget 2016	Comptes 2016	Comptes 2017	Budget 2017	Ecart budget 2017					
3011	Traitement du personnel	3 734 694.97	3 351 106.95	4 188 178.60	4 277 961.80	-99 883.20					
3012	Vacations du Conseil de Fondation			1 800.00		1 800.00					
3030	Cotisations AVS/ANAP/CIAC	325 534.81	294 050.10	353 061.25	371 476.38	-18 415.13					
3040	Caisse de Pension et de Prévoyance	384 962.68	295 133.75	367 247.70	450 498.81	-83 251.11					
3050	Assurances Perte de gain Accident	18 400.58	10 613.90	18 263.25	19 402.15	-1 138.90					
3051	Assurance Perte de gain Maladie	16 223.56	19 934.55	20 575.00	22 137.18	-1 562.18					
3060	Remboursement de frais	2 980.00	4 609.85	9 374.45	5 795.00	3 579.45					
3061	Frais pour Usage de Véhicules Privés	2 350.00	2 095.10	2 957.20	4 400.00	-1 442.80					
3091	Frais Formation Prof. du Personnel	39 300.00	24 562.90	25 563.30	39 905.00	-14 341.70					
	<b>Frais de personnel</b>	<b>4 524 252.90</b>	<b>4 042 106.90</b>	<b>4 987 020.75</b>	<b>5 191 476.32</b>	<b>-204 455.57</b>					
3101	Imprimés et Fournitures de Bureau	8 900.00	20 189.08	20 468.30	21 150.00	-860.70					
3102	Livres, Journaux, Doo, Frais d'annonces	11 000.00	10 793.55	10 036.70	11 556.00	-1 519.30					
3111	Achat de Mobilier, Machines, Equip. bureau	31 200.00	13 028.75	21 146.67	30 468.00	-9 342.33					
3114	Achat de Matériel et Outillage	7 850.00	2 092.90	4 050.55	28 200.00	-24 149.45					
3114.10	Achat de Matériel de Cuisine	14 200.00	9 130.05	8 035.45	12 001.00	-3 965.55					
3116	Achat de Matériel Pédagogique	28 700.00	27 345.61	30 905.99	31 400.00	-494.01					
3116.10	Achat de Matériel & Activités Pédagogique (Vacances Automne)	800.00									
3116.12	Matériel pédagogique, projet commun Grand-Pré - La P'tite Ecole			1 099.75	2 000.00	-900.25					
3116.20	Activités pédagogiques	8 500.00	1 847.10	4 040.40	9 500.00	-5 459.60					
3121	Achat et Consommation d'eau	3 840.00	1 975.90	2 745.00	5 050.00	-2 305.00					
3123	Achat et Consommation d'Electricité	25 600.00	10 636.00	4 715.70	25 925.00	-21 209.30					
3124	Frais de chauffage	31 900.00	16 463.55	21 956.00	32 100.00	-10 144.00					
3130	Frais de repas livrés	781 400.00	601 570.50	667 937.80	884 500.00	-216 562.20					
3131	Achat de produits Alimentaires	137 660.00	63 781.65	72 130.90	150 400.00	-78 269.10					
3132	Achat de matériel de Lingerie et Soins	11 000.00	12 341.35	14 421.55	14 400.00	21.55					
3133	Achat de produits et fourn. de Nettoyage	28 950.00	9 254.21	8 290.98	15 100.00	-6 809.02					
3133.10	Produits de nettoyage exploitation-cuisine	2 100.00	2 253.31	554.95	2 334.20	-1 779.25					
3141	Entretien du Bâtiment	6 000.00	384.35		6 000.00	-6 000.00					
3141.10	Entretien bâtiment exploitation-cuisine		988.95		1 875.00	-1 875.00					
3153	Entretien mobilier et équipement	3 500.00	1 850.80	1 049.05	2 800.00	-1 750.95					
3154	Entretien Machines, Matériel d'Expl.	1 300.00	75.40	169.70	1 820.00	-1 650.30					
3154.10	Entretien machines et matériel d'exploitation cuisine	800.00	251.55	964.20	1 300.00	-335.80					
3161	Loyers	500 740.80	494 500.00	582 200.00	577 320.00	4 880.00					
3170	Frais Réceptions et Manifestations	11 000.00	6 148.05	13 139.95	15 500.00	-2 360.05					
3181	Frais de Port et CCP	8 900.00	5 610.90	4 466.00	10 500.00	-6 034.00					
3182	Frais Téléphones	14 775.00	13 382.20	15 218.95	16 775.00	-1 556.05					
3184	Frais de contentieux et de poursuites	1 000.00	595.25	336.50	1 000.00	-663.50					
3185	Honoraires & Frais Expertises	21 275.00	89 889.85	42 487.20	33 300.00	9 187.20					
3186	Primes d'Assurances de Tiers, Choses, RC	4 000.00	5 088.35	6 904.70	8 285.00	-1 380.30					
3187	Prestations de services, Informatique			39 771.75	70 000.00	-30 228.25					
3188	Prestations de services, conciergerie			315 390.80	313 400.00	1 990.80					
3189	Prestations de services diverses	287 160.00	337 218.50	37 355.40	35 300.00	2 055.40					
3191	Taxes Diverses	6 500.00	5 403.05	3 949.35	7 050.00	-3 100.65					
3193	Cotisations	2 100.00	1 807.00	3 556.60	2 100.00	1 456.60					
3199	Frais divers et arrondis s/paiement	400.00	32.60	1 793.75	1 500.00	293.75					
3210	Intérêts et frais financiers	10 800.00	12 160.54	14 881.13	11 990.00	2 891.13					
3300	Amortissements	28 500.00	22 337.15	16 860.10	23 000.00	-6 139.90					
3819	Attrib. excédents prod. ex. antérieurs			323.00		323.00					
3850	Pertes sur débiteurs		6 848.90	1 526.50		1 526.50					
3899	Part de l'Administration aux frais de la structure										
	<b>Charges d'exploitation</b>	<b>2 052 350.80</b>	<b>31.21%</b>	<b>1 810 911.70</b>	<b>30.94%</b>	<b>1 994 888.32</b>	<b>28.57%</b>	<b>2 416 920.20</b>	<b>31.77%</b>	<b>-422 031.88</b>	<b>-17.46%</b>
	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>6 576 603.70</b>	<b>100.00%</b>	<b>5 953 018.60</b>	<b>100.00%</b>	<b>6 981 909.07</b>	<b>100.00%</b>	<b>7 608 396.52</b>	<b>100.00%</b>	<b>-626 487.45</b>	<b>-8.23%</b>

# RAPPORT 2017

Compte	Désignation	Budget 2016		Comptes 2016		Comptes 2017		Budget 2017		Ecart budget 2017	
4330	Recettes prestation globale	2 370 000.00		1 869 180.19		2 397 502.55		3 020 000.00		-622 497.45	
	<b>Produits des prestations</b>	<b>2 370 000.00</b>	<b>61.31%</b>	<b>1 969 180.19</b>	<b>64.51%</b>	<b>2 397 502.55</b>	<b>64.32%</b>	<b>3 020 000.00</b>	<b>72.29%</b>	<b>-622 497.45</b>	<b>-20.61%</b>
4190	Remboursements de Tiers - Personnel éducatif	3 800.00		3 677.20		154 022.50				154 022.50	
4192	Remboursements de Tiers - Autres					2 680.60				2 680.60	
4221	Intérêts actifs	200.00		3.65		0.40				0.40	
4390	Recettes diverses	2 580.00		3 793.60		4 565.00		2 580.00		1 985.00	
4395	Recettes devoirs surveillés et cours facultatifs	9 880.00									
4412	Don Casino Barrière					5 000.00				5 000.00	
4500	Frais de rappel			708.05		1 082.30				1 082.30	
4599	Répartition Administration dans Structures										
4659	Part. Excédents Produits Ex. Antérieurs			4 999.44		2 169.45				2 169.45	
4809	Prélèvement dans fonds de réserve					4 500.00				4 500.00	
	<b>Produits divers</b>	<b>16 468.00</b>	<b>0.43%</b>	<b>13 171.94</b>	<b>0.43%</b>	<b>174 020.25</b>	<b>4.67%</b>	<b>2 580.00</b>	<b>0.06%</b>	<b>171 440.25</b>	<b>0.0000%</b>
4510	Subvention FAJE	727 200.00		661 794.55		927 147.15		829 500.00		97 647.15	
4511	Subvention OFAS	405 840.00		174 083.15		109 379.50		305 400.00		-136 020.50	
4515	Aide au démarrage FAJE	345 840.00		234 093.00		119 642.00		20 000.00		39 642.00	
	<b>Subventions</b>	<b>1 478 880.00</b>	<b>38.26%</b>	<b>1 069 970.70</b>	<b>35.05%</b>	<b>1 156 168.65</b>	<b>31.02%</b>	<b>1 154 900.00</b>	<b>27.65%</b>	<b>1 268.65</b>	<b>0.11%</b>
	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>3 865 340.00</b>	<b>100.00%</b>	<b>3 052 322.83</b>	<b>100.00%</b>	<b>3 727 691.45</b>	<b>100.00%</b>	<b>4 177 480.00</b>	<b>100.00%</b>	<b>-449 788.55</b>	<b>-10.77%</b>
	<b>RESULTAT AVANT PARTICIPATIONS</b>	<b>-2 711 263.70</b>	<b>41.23%</b>	<b>-2 800 695.77</b>	<b>47.85%</b>	<b>-3 254 217.62</b>	<b>46.61%</b>	<b>-3 430 916.52</b>	<b>45.09%</b>	<b>176 698.90</b>	<b>-5.15%</b>
4520	Participation Commune Blonay	1 555 888.88		1 494 912.89		1 687 938.53		1 938 453.58		-250 515.05	
4520.10	Participation Commune St-Légier	1 001 978.40		1 172 152.20		1 337 284.41		1 306 013.49		31 270.92	
4520.40	Participation Réseau REVE			3 973.75		12 340.00				12 340.00	
4520.50	Participation Réseau REME			4 771.00		12 893.80				12 893.80	
4650	Participation Entreprises	153 396.42		124 885.93		203 760.88		186 449.45		17 311.43	
	<b>Participations</b>										
	Parents	36.13%		33.72%		35.22%		39.71%		-4.49%	
	Subventions cantonales (FAJE)	16.36%		15.34%		15.38%		11.17%		4.21%	
	Subventions fédérales (OFAS)	6.19%		2.38%		1.61%		4.02%		-2.41%	
	Blonay	23.72%		25.60%		24.79%		25.43%		-0.69%	
	Saint-Légier	15.27%		20.07%		19.64%		17.17%		2.47%	
	Réseau REVE	0.00%		0.07%		0.18%		0.00%		0.18%	
	Réseau REME	0.00%		0.08%		0.19%		0.00%		0.19%	
	Entreprises	2.34%		2.14%		2.39%		2.45%		0.54%	
		100.00%		100.00%		100.00%		100.00%		0.00%	

LE RAPPORT DE LA FIDUCIAIRE

## FIDUCIAIRE JEAN-CHRISTOPHE GROSS SA VEVEY

 Membre d'EXPERTSuisse

AV PAUL-CERESOLE 12  
TELEPHONE 021 925 30 50  
TELEFAX 021 925 30 51  
info@grossfidu.ch  
CCP 18-25928-2

ADRESSE POSTALE  
CASE POSTALE 396  
1800 VEVÉY 1

Rapport de l'Organe de révision sur  
le contrôle restreint

Au Conseil de la Fondation Inter-  
communale pour l'Accueil des Enfants

Blonay

Vevey, le 3 mai 2018

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

En notre qualité d'Organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de votre Fondation pour l'exercice comptable arrêté au 31 décembre 2017.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de Fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon la norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans la Fondation. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes, ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

FIDUCIAIRE JEAN-CHRISTOPHE GROSS SA

  
Jean-Christophe Gross

  
Simon Guignard  
Réviseur responsable

Experts réviseurs agréés

**Fondation Intercommunale pour l'Accueil des Enfants**  
Rte du Village 45 – Case postale 222 – 1807 Blonay  
Tél 021 926 82 43  
[www.rebsl.ch](http://www.rebsl.ch) – [info@rebsl.ch](mailto:info@rebsl.ch)

